

Terminale STMG	Thème 1 : Appliquer les règles comptables
Gestion et Finance	Question 1 : Qu'est-ce qu'un système d'information comptable et que lui apportent les technologies numériques ?
Notions : Rôle du système d'information comptable (SIC). Progiciel de gestion intégré (PGI) : outil support des processus de gestion et des traitements comptables. Dématérialisation des documents comptables. Sécurité des traitements. Techniques de sauvegarde. Articulation des documents comptables : pièces justificatives, journaux, grand livre, balances, documents de synthèse. Partie double, Flux/stock. Créance/dette. Actif/passif. Charge/produit. Plan de comptes.	
Rechercher des informations dans le système d'information comptable (SIC)	

I. Comprendre le processus comptable pour rechercher les informations

A. Les jalons du processus comptable

Le système comptable fournit de nombreuses informations au gestionnaire, plus ou moins détaillées, selon leur niveau de traitement dans le processus comptable.

L'information de base provient des pièces comptables : factures, relevés de comptes. L'information finale est synthétisée dans le bilan et le compte de résultat. Entre les deux, les jalons du processus fournissent des informations intermédiaires.

Pièce comptable → Journal → Grand-livre des comptes → Balance → Documents de synthèse

- Les **pièces comptables** (factures...) sont conservées par les entreprises pour servir de preuves quant à la justesse de la comptabilité. C'est dans les pièces comptables que l'on trouve les informations de base les plus détaillées.
- Le **journal** correspond à une traduction, dans un langage comptable, des éléments contenus dans les pièces comptables (voir chapitre 3). Une fois traduites en comptabilité, ces informations peuvent être traitées par le logiciel (souvent un PGI) afin d'élaborer les documents suivants.
- Les données du journal sont automatiquement classées dans des « comptes » dont l'ensemble forme le **grand-livre**.
- La **balance** reprend les totaux de chaque compte (sans le détail) et recalcule leurs soldes. C'est un document préparatoire aux documents de synthèse
- Les **documents de synthèse**, comme leur nom l'indique, font les « comptes » et le « bilan » de la période (souvent l'année). Dans ces documents, les données sont les plus synthétiques.

B. Le suivi des informations

Il est indispensable de connaître ce processus pour chercher les informations. En effet, les informations sont très détaillées en début de processus puis de plus en plus synthétiques.

Ainsi, lorsque le **comptable** enregistre des informations en comptabilité, il commence par étudier la pièce comptable et la saisir au journal. Les données peuvent donc être observées dans l'ordre du processus : journal, comptes, balance, documents de synthèse.

Mais lorsqu'un **gestionnaire** souhaite faire le point sur la situation, il consulte généralement les documents de synthèse. Il « remonte » éventuellement le processus dans le sens inverse, à la recherche d'informations de plus en plus détaillées au fur et à mesure que sa recherche se précise.

II. Les informations fournies par les documents de synthèse

Les documents de synthèse sont les supports comptables les plus consultés par les responsables d'entreprise. Ils présentent des informations générales, synthétiques, qui servent d'indicateurs, justifient la prise de décision et permettent de piloter l'entreprise.

A. Le compte de résultat

Le **compte de résultat** présente le film de l'**activité** de l'entreprise pendant une période, généralement 12 mois. Les montants correspondent à des « **flux** », c'est-à-dire des mouvements sur l'année. Les charges correspondent à ce qui a coûté à l'entreprise (achats, loyers...), les produits à ce qui l'a enrichie (ventes). Ce document calcule le **résultat comptable** de l'année de travail (produits – charges), qui peut être un bénéfice (résultat positif) ou une perte (résultat négatif).

Le compte de résultat présente deux colonnes de données : l'année qui vient de se terminer (N) et la précédente (N-1). Cette présentation fournit aux gestionnaires des éléments précieux d'analyse.

Exemple : le responsable de l'entreprise Crêpe on the road observe une hausse de 20 % du chiffre d'affaires et de 220 % du résultat comptable par rapport à la période précédente.

B. Le bilan comptable

Le **bilan** comptable présente une photographie du **patrimoine** de l'entreprise. Les montants correspondent à des « **stocks** », c'est-à-dire à une valeur restante à un instant donné, généralement la fin de l'année. L'actif regroupe les biens nécessaires à l'activité (immobilisations...), le passif regroupe les ressources qui ont permis de financer ces biens (apports, emprunts...). C'est pourquoi le total actif est toujours égal au total passif. Le bilan permet aussi la comparaison des données N et N-1.

Exemple : malgré une hausse du résultat, le responsable de l'entreprise Crêpe on the road observe une forte baisse des disponibilités. Il remarque, dans le même temps, une hausse anormale des créances clients. Ces indicateurs l'alertent sur un dysfonctionnement.

III. Les informations fournies par la balance comptable et le grand-livre des comptes

A. L'organisation des comptes

Le **plan comptable général** (PCG) recense un ensemble de règles et de principes à respecter pour tenir une comptabilité. Il prévoit l'enregistrement des mouvements comptables entre l'entreprise et ses partenaires dans des **comptes**. Il y a autant de comptes que de classements souhaités (ventes de marchandises, charges d'impôts, achats de machines...). Le PCG présente une liste de comptes à utiliser, classés selon une nomenclature précise : ils sont répartis entre 7 classes (numérotées de 1 à 7). Ils sont numérotés, chaque numéro de compte commence par celui de la classe.

Les entreprises doivent respecter cette nomenclature mais peuvent « personnaliser » leur plan de compte, c'est-à-dire créer des comptes de détail afin de faciliter les analyses ou la recherche d'information.

B. La balance globale, les balances partielles, les documents intermédiaires

La balance précède les documents de synthèse dans le processus comptable. La balance globale détaille tous les comptes du grand-livre utilisés par l'entreprise (comptes « Ventes de marchandises », « Impôts », « Banque »...) dans l'ordre de leur numéro. Pour chaque compte sont précisés : un numéro, un libellé, les totaux des débits, crédits, soldes débiteur et créditeur.

Exemple : compte « 411000 Créances clients » : total des créances de l'année : 126 943 €, total des remboursements de l'année : 116 304 €, reste à régler en fin d'année (solde) : 10 639 €.

Les PGI proposent de consulter des balances dites « partielles » qui présentent uniquement certains comptes. Pour les clients et fournisseurs, généralement, un compte de « regroupement » apparaît en balance globale, le détail est visible dans une balance partielle spécifique.

Exemple : le solde du compte de regroupement 411000 étant anormalement élevé, le responsable consulte la balance partielle (ou auxiliaire) pour rechercher une explication. Le compte de détail « 411200 Transports STEF » apparaît avec un solde de 10 639 €. La balance partielle a permis de voir que ce client est donc à l'origine de la forte hausse des créances.

C. Les informations de détail fournies par les comptes

Un compte présente systématiquement deux colonnes : le débit (toujours à gauche) et le crédit (toujours à droite). L'une des colonnes est utilisée pour enregistrer une information nouvelle (par exemple, une nouvelle créance, une nouvelle vente), l'autre colonne sert à l'annuler (par exemple, le remboursement de la créance, un retour de marchandise).

Exemple : la lecture du compte « 411200 Transports STEF » permet de retrouver trois factures en retard de paiement. Elles apparaissent en effet au débit (nouvelle créance) mais pas au crédit (annulation de créance). Le détail du compte permet de retrouver les dates de ces trois factures, leur numéro, leur montant précis. Le responsable va pouvoir relancer son client et renflouer sa trésorerie.